

Et si je passais mes cultures en bio?

avec

Amandine LAURENT

FRAB Champagne-Ardenne

Anthony LE QUEMENER

Chambre d'agriculture de l'Aube

Avec le soutien financier des fonds :



Pour vous inscrire :

- Inscrivez-vous par internet via ce [formulaire en cliquant ICI](#)
- Bulletin d'inscription à retourner (fax ou mail) à la FRAB Champagne-Ardenne avant le **12 juin 2017**

FRAB Champagne-Ardenne
Complexe Agricole du Mont Bernard
Bâtiment France Luzerne
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 64 85 11
Fax : 03 26 64 96 80
a.laurent@biochampagneardenne.org



Informations pratiques

LIEUX

20 juin :

Rendez-vous le matin à partir de 9h30 au complexe agricole de Châlons en Champagne (salle Arvalis)

Repas sur place (à votre charge)

Après-midi sur la ferme de Jean François ROBINET au 45 Rue de Saint Hilaire 51240 LE FRESNE

21 juin :

Toute la journée au complexe agricole de Châlons en Champagne (salle Arvalis)

Rendez-vous le matin à partir de 9h30.

Repas sur place (à votre charge)

CONTACT

Amandine LAURENT, chargée de mission grandes cultures

FRAB Champagne-Ardenne

Complexe Agricole du Mont Bernard

Bâtiment France Luzerne

51000 Châlons-en-Champagne

Tél. : 03 26 64 85 11

Fax : 03 26 64 96 80

a.laurent@biochampagneardenne.org

Formation organisée par la FRAB Champagne-Ardenne

Association qui a pour principal objectif de rassembler les moyens pour promouvoir et développer l'agriculture biologique en région.

Elle bénéficie pour l'ensemble de ses actions du soutien du Conseil Régional, des Agences de l'eau présentes en région, de l'Etat et de l'Europe.

Fédération Régionale des AgroBiologistes de Champagne-Ardenne



Les Agriculteurs Bio de Champagne-Ardenne

Complexe agricole du Mont Bernard
Bâtiment France Luzerne
51000 Châlons-en-Champagne

Tél. : 03 26 64 96 81 - Fax : 03 26 64 96 80

frab@biochampagneardenne.org

www.biochampagneardenne.org

Formation

ET SI JE PASSAIS MES CULTURES EN BIO?

avec

Amandine LAURENT (FRAB)

Anthony LE QUEMENER (CA 10)



Mardi 20 et mercredi 21 juin 2017

de 9h30 à 17h30

à CHALONS EN CHAMPAGNE (51)

Objectifs :

- 1) Disposer des informations nécessaires pour évaluer la faisabilité d'un passage en bio
- 2) Mesurer au mieux les impacts technico-économiques d'un passage en bio en grandes cultures

Programme de la formation

20 juin 2017

Matin

- Le cahier des charges AB et les démarches liées à la conversion en bio
- Les filières bio régionales
- Les aides spécifiques à l'agriculture biologique

Après-midi

- Visite de la ferme de Jean François ROBINET (céréalière en conversion bio, à Le Fresne dans la marne)
- Déroulement de la conversion sur la ferme :
 - Conséquences technico-économiques
 - Investissements nécessaires
 - Gestion des débouchés

21 juin 2017

Matin & Après-midi

- Identifier les techniques majeures ou les concepts de l'agriculture biologique mobilisables selon la problématique agronomique rencontrée
- Identifier les techniques agronomiques les plus appropriées à la gestion des différents types biologiques et savoir utiliser avec efficacité le désherbage mécanique dans la lutte contre les adventices
- Savoir évaluer la fertilité de son sol et mettre en oeuvre les techniques agronomiques permettant de l'améliorer

Intervenants :

Amandine LAURENT

Chargée de mission filières grandes cultures bio à la FRAB Champagne-Ardenne

Anthony LE QUEMENER

Conseiller technique grandes cultures bio à la Chambre d'Agriculture de l'Aube

Cette formation est à destination des céréaliers et polyculteurs-éleveurs ou personnes en phase d'installation ayant des questionnements sur l'agriculture bio. Elle ne s'adresse pas aux céréaliers en bio depuis longtemps mais plutôt à un public avec un projet de conversion bio ou qui se sont convertis récemment.

Crédit d'impôt pour les agriculteurs :

en participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chefs d'entreprise.

Calcul du crédit d'impôt :

= nombre d'heures passées en formation X taux horaire du SMIC (soit 130 € environ pour 14h de formation). Le crédit d'impôt est plafonné à 40 heures de formation par année civile.

Prise en charge par VIVEA :

chefs d'exploitation, aides familiaux, conjoints collaborateurs et personnes en démarche d'installation engagées dans un plan de professionnalisation personnalisé.



Bulletin
d'inscription



Mars 2016 - Conception graphique et mise en page : S DUSOIR - FRAB Champagne-Ardenne - Les Agriculteurs Bio de Champagne-Ardenne

Inscription en cliquant ICI

ou

Bulletin à compléter et retourner

Avant le 12 juin 2017

à la FRAB Champagne-Ardenne :

par mail : a.laurent@biochampagneardenne.org

ou **par courrier: adresse au verso**

Nom et Prénom

Nom de la société

Adresse complète

Téléphone

Fax

Mail

Date de naissance

participera à la journée de formation

Êtes-vous adhérent à l'organisme VIVEA
(fonds de formation des exploitants agricoles,
payé à travers les cotisations MSA) ?

OUI NON

Tarif pour la journée de formation
(Hors repas)

À régler par chèque dès votre inscription à l'ordre de la FRAB	Cotisant VIVEA	Gratuit
	Non VIVEA / Adhérent FRAB* (remboursement par FAFSEA, OPCA2,...)	350,00 €
	Non VIVEA / Non adhérent FRAB* (remboursement par FAFSEA, OPCA2,...)	450,00 €

* et adhérent au réseau FNAB

IMPORTANT Annulation d'inscription à signaler au plus tard 7 jours
avant la formation. Sinon facturation aux tarifs indiqués.

**Votre inscription sera définitive à réception du règlement
et de l'ensemble des documents demandés**

Signature :